

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing:
Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. MEMOIX

Le Nord de la France:
Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

ANNONCES: 15 centimes la ligne.
RÉCLAMES: 25 centimes.
— On traite à forfait. —

Voir aux dernières nouvelles.

ROUBAIX, 11 FÉVRIER 1871

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Arras. — Liste de l'Union sociale. — MM Thiers, 4,803; Martel, 4,763; Wartelle de Retz, 4,543; A Paris, 4,324; Achille Adam, 4,281; De Giesbach, 4,165; De Bryas, 4,136; de Pariz, 4,133; Hamille, 4,063; Douai, 4,035; Foulcr de Rolingue, 4,014; De Clerck, 3,993; De Rinquessent, 3,950; Dusaussoy, 3,947; Saint-Malo, 3,840.
Liste du comité central. — MM. Lenglé, 2,969; J. Favre, 2,849; Deusy, 2,777; Piéron-Leroz, 2,247; Hanon-Sénéchal, 2,156; Henry, 2,151; Degouve-Donunques, 2,062; Devaux, 2,044; Florent-Lefebvre, 2,009; Lagache, 1,920; Ansart-Rault, 1,906; Fourmentin, 1,851; Dangleure, 1,827; Haynaut, 1,724; Choppin, 1,636.

Bordeaux, 9 février.

Garibaldi est élu à Nice, et Jules Simon à Bordeaux.
M. Dufaure est élu dans trois collèges. M. de Rémusat dans deux, le général Ducrot à Nevers et M. Benoist d'AZY à Nîmes.

Londres, 9 février.

Le Daily-Telegraph publie une dépêche dans laquelle il est dit que le Vengeur accuse M. Jules Favre de bigamie(?) et de parjure.
Le général Chanzy a déjeuné hier avec le général Vinoy.
Le ravitaillement se fait difficilement par le Nord. Le pain noir continue à être la seule nourriture de Paris.

Bordeaux, 9 février.

Résultat du vote dans le département de la Gironde:
Bordeaux donne 17,572 voix à la liste républicaine, et 9,884 à la liste conservatrice libérale.
Le résultat général de la Gironde, sauf trois cantons, donne 55,334 à la liste conservatrice libérale, Thiers, Dufaure, Decazes et autres, et 32,428 à la liste républicaine.

Avignon, 9 février.

La liste des républicains passe entière avec une grande majorité.

Auch, 9 février.

La liste conservatrice est passée entière avec environ 5,800 voix.
Dans la Dordogne et l'Aveyron, les candidats conservateurs sont nommés.

Dijon, 9 février.

Trois cantons de la ville de Dijon donnent 9,000 voix aux candidats républicains.

La liste de M. Thiers a environ 2,500 voix.
Les résultats dans quelques cantons et de la campagne sont conformes à ceux de Dijon.

Dans le Tarn, la liste conservatrice est élue par environ 55,000 voix contre 18,000.

Dans l'Agén et le Lot-et-Garonne, dans la liste conservatrice, Thiers, Chandard, Baze et autres sont passés avec 58,000 voix.

Dans le Morbihan la liste modérée est passée avec 54,000 voix contre 14,000.
Dans le département de la Loire, la liste républicaine est seule élue.

Dans les Hautes-Alpes, la liste républicaine est nommée.

Dans la Haute-Saône, les listes libérales et conciliatrices ont passé.

Comme résultat définitif, Bordeaux donne environ 67,000 voix aux conservateurs et 34,000 aux républicains.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, le résultat probable est la nomination de six membres des comités républicains: Gambetta, Pelletan, Ledru-Rollin, Tardieux, Delpech; et cinq de la liste mixte: Thiers, Trochu, Grevy, Charette et Lanfrey.

Dépêches prussiennes.

Sarrebruck, 10 février.

On annonce de Versailles, 7 février, que le prince Frédéric-Charles est arrivé avec le chef d'état-major, M. Stiehle. On dit qu'on est en train de former une armée de l'empire.

On se propose de former le 13e corps d'armée avec les troupes wurtembergoises et hessoises.

Versailles, 8 février.

Hier, 80 canons de campagne et 140,000 fusils, dont 50,000 chassepots, ont été délivrés aux Prussiens.

Berlin, 10 février.

D'après une communication publiée par divers journaux, il paraîtrait que sur la contribution de guerre de 200 millions imposée à la ville de Paris, 40 millions de thalers seraient attribués à la Confédération de l'Allemagne du Nord et 13 millions aux Etats du Sud.

On mande de Versailles au Daily Telegraph:

Les choses ont mauvaise apparence, pour des causes que je dois m'abstenir d'indiquer. Il se peut que les prussiens entrent dans Paris avant le 19, et des préparatifs considérables se font pour bombarder la ville dont l'hypothèse de complications dont on redoute la possibilité.

Serait-on sur les traces d'un complot?

Hambourg, 10 février.

Les fanaux de Neuwerk et de Cuxhaven ont été rallumés.
Les schooners des pilotes croisent dans la mer.

M. Gambetta vient de donner sa démission de membre du Gouvernement de la défense. Comment a-t-il été conduit à cette suprême démarche? Quelles seront ses conséquences pour la suite ultérieure des événements? Ce sont là deux questions, dont la première seule comporte, pour le moment, une réponse positive; l'autre est tout entière dans les éventualités de l'avenir, mais d'un avenir dont il n'est malheureusement que trop facile de prédire le caractère.

C'est à la dépêche de M. de Bismark adressée à M. Favre, et aux commentaires très-formels qui accompagnent cette dépêche, qu'il y a lieu d'attribuer la résolution soudaine de l'ex-dictateur. La missive du chancelier, dont nous avons aujourd'hui le texte sous les yeux, était bien telle que je l'indiquais avant-hier; très-modérée dans la forme, mais très-catégorique au fond. M. de Bismark y déclarait nettement qu'il considérait l'armistice comme dénoncé, si le décret de M. Gambetta était maintenu. Et on écrit de Versailles à la Gazette de Cologne que la détermination du quartier général de reprendre immédiatement des hostilités était si formellement arrêtée, que, dans un ordre du jour adressé aux troupes du siège dans la soirée du 2 février, le général De Moltke prescrivait à tous les soldats de s'approcher pour entrer immédiatement à Paris.

Or, il est facile de se figurer ce qu'eût été l'entrée des Prussiens à Paris, dans de pareilles circonstances. Les collègues de M. Favre qui se sont rendus à Bordeaux, l'ont probablement fait comprendre à M. Gambetta; et, comme pour lui Paris est toujours l'avenir, il aura reculé devant les malédictions que sa persistance dans son opposition lui eût attirées de la part des Parisiens.

Il résulte d'ailleurs de la dépêche même de M. de Bismark, que l'occupation de Paris, n'eût pas été la seule conséquence qui serait résultée de l'obstination du gouvernement Français. Le chancelier avait son plan arrêté. Il eût convoqué purement et simplement l'ancien corps législatif, et il eût négocié avec lui. Or, quoiqu'on dise, il est certain que l'ancien corps législatif, s'il avait à résoudre la question du régime politique de la France, inclinait sinon pour l'empereur au moins pour l'empire, et il est parfaitement acquis que personnellement M. de Bismark est plus favorable à cette solution, qu'à aucune autre. On remarque, à ce propos, que depuis plusieurs jours, M. de la Valette dont les sympathies Bonapartistes sont parfaitement avouées, se trouve au quartier général de Versailles, et que M. de Bismark a pour lui des prévenances marquées.

La crainte de l'occupation de Paris, suivie du retour de la dynastie impériale, soutenue par les armées prussiennes, voilà donc probablement, les motifs déterminants de la retraite de Gambetta.

Quant aux suites de cette retraite, il n'est pas difficile de prévoir qu'elles vont se résumer dans l'organisation définitive de la ligue du Midi, et que l'ex-dictateur sera le chef de cette ligue. Elle a pour

objet, vous le savez, le maintien envers et contre tous, de la République dans sa nuance la plus avancée; ses centres d'actions, fixés à Marseille, à Bordeaux et à Lyon, ne tarderont pas à personifier dans quelque délégation, ou quelque comité du salut public, du genre de celui que la dernière réunion des Gambettistes de Bordeaux voulait récemment organiser.

Il y a lieu d'espérer que d'ici au jour de la réunion de la Constituante, le parti n'aura pas le temps d'être prêt pour la lutte; s'il en était autrement il faudrait s'attendre à de graves conflits, à des attaques armées peut-être contre cette assemblée. Dans tous les cas, la guerre civile est imminente, et elle éclatera certainement si, comme on le croit dans les départements du Nord et de l'Est, la Constituante se décide pour la paix et pour le retour à la monarchie.

J'ai parlé hier de la façon très-vive dont la presse anglaise s'est mise à apprécier les clauses de ce traité de paix. Les journaux de Vienne, de ce matin, ne le cèdent en rien à leurs confrères de Londres pour l'agreur des critiques qu'ils adressent à celles de ces clauses qui traitent de la cession de territoire et de l'indemnité de guerre. La question territoriale, disent-ils, ne peut être résolue comme voudrait le résoudre M. de Bismark sans créer à l'Allemagne une source permanente de difficultés. La Lorraine française ne se soumettra de longtemps au régime Prussien; il y aura là, des tentatives incessantes de révolte, toujours appuyées par la France, et qui ne tarderont pas à se changer en une nouvelle et terrible guerre, entre les deux grandes nations. La presse autrichienne conseille au chancelier de renoncer à Metz, et s'il faut absolument à l'Allemagne, dit elle, une compensation de ce sacrifice, s'il lui faut une forteresse dans le Nord, elle ferait mieux de négocier avec le roi de Hollande l'acquisition du Luxembourg.

Quant à l'indemnité de huit milliards, la Nouvelle Presse libre l'appelle presque un brigandage de la part du vainqueur. Cette somme ne se trouve pas disponible en France; aucune opération financière ne parviendrait à la produire; il y aurait donc lieu ou bien à des fixations de termes de paiements pour lesquels l'Allemagne aurait naturellement à demander des garanties territoriales, ou bien, comme certains journaux de Berlin le proposent, procéderait à une inscription au grand livre de France des huit milliards d'indemnité, l'Allemagne recevrait les titres, et en percevrait les intérêts, le dernier expédient — le seul admissible en pratique — n'est pas tolérable sur le terrain politique. Il créerait le vasselage pur et simple de la France vis-à-vis de l'Allemagne; les intérêts des huit milliards seraient le tribut de ce vasselage, la France se trouverait dans des rapports identiques avec l'Allemagne, à ceux qui subordonnent les principautés du Danube à la suzeraineté de la Porte Ottomane!

Les considérations et surtout le phénomène d'un si parfait accord de la pres-

se anglaise et de la presse autrichienne, dans leur hostilité préventive contre les clauses de la pacification, ne conduisent à croire que le travail diplomatique des puissances neutres est enfin commencé, et que leur intervention plus active ne tardera pas à se produire; c'est la solution que je n'ai cessé de prévoir, et qui, en dépit de toutes les protestations plus ou moins sérieuses qui arrivent de Berlin, reste, à mon avis, la seule possible. Courrier de l'Escaut WILHELM MEYER.

On nous écrit de Paris à la date du 5 février:

« Les membres du gouvernement de la défense n'ont pas cru devoir approuver la proposition de M. Dorian, tendant à dénoncer le traité de commerce avec l'Angleterre. Ce traité restera donc en vigueur, du moins jusqu'à l'année prochaine. Il paraît que le refus des membres du gouvernement a été déterminé par le désir de donner une marque de sympathie aux ouvriers anglais, lesquels font en ce moment même une souscription (qui a déjà atteint un chiffre considérable) pour acheter des vivres destinés au ravitaillement de Paris.

« Il est impossible de contenter tout le monde et son père » dit le proverbe. Rien de plus vrai. La majorité des feuilles parisiennes approuve le gouvernement d'avoir reculé les élections de trois jours; mais certains journaux désapprouvent cette mesure qui empêche, disent-ils, la province de connaître l'opinion de Paris. C'est peut-être naïf, et, pour ma part, je ne crois pas que la province ait besoin de connaître le résultat de nos élections pour savoir dans quel sens votera Paris. Il est d'ailleurs très probable que le nombre des élus au premier tour de scrutin, c'est-à-dire à la majorité absolue, sera peu considérable; on croit qu'il n'y en aura pas plus de douze ou quinze sur quarante-trois. Si je voulais vous donner les noms de tous les candidats dont les professions de foi s'étaient sur tous les murs de Paris, la place me manquerait, je me borne à vous dire que jusqu'à présent on en compte trois cents au plus bas mot. Les réunions électorales sont très-nombreuses généralement, mais dès qu'il s'agit de choisir au lieu d'éliminer, l'entente est très-difficile, et l'on se sépare généralement sans avoir rien décidé.

On raconte que les premiers navires arrivant d'Angleterre ont dû attendre longtemps en vue du port de Dieppe, avant de pouvoir entrer dans le port et décharger leur cargaison. Dieppe étant dans la zone occupée par l'ennemi est soumis à un blocus rigoureux. Les capitaines de navires de guerre français n'ayant pas reçu d'ordre, refusaient le passage aux bâtiments anglais. On dut télégraphier à Jules Favre, qui reçut la dépêche de Versailles, d'où il transmit les instructions nécessaires aux autorités maritimes. Le commerce anglais n'est pas le seul qui prenne part au ravitaillement de Paris; la Belgique, la Hollande, ont, dès le 31 janvier, fait, dit-on, partir des navires chargés d'approvisionne-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 12 FÉVRIER 1871.

— 6 —

LES DAMNÉS DE L'INDE

PAR MERY

PREMIÈRE PARTIE.

III

SUITE

— Je le reconnais au pavillon, dit le comte de Clavières, c'est Surcouf!
— Oui, c'est lui! dit Paul. Et l'autre est un trois-mâts de la Compagnie... qui va de Manille à Batavia... Une riche cargaison de poivre, de gingembre, d'écaillés, de safran, d'indigo je la flaire d'ici.

Toute parole cessa subitement. Une fumée d'azur s'élança vivement du corsaire; un coup de canon éclata, et l'écho en prolonga le bruit sur la côte de Samarang. Le trois-mâts avait des canons pour défendre son commerce; il riposta vivement, et, tournant sa quille, parut vouloir accepter le combat et renoncer à une fuite d'ailleurs impossible devant un corsaire bien plus lesté que lui. Une épaisse fumée couvrit bientôt ce duel de mer: on entendit le combat sans le voir. La bise était trop faible pour donner une éclaircie au tableau.

Tout à coup, le jeune colon de la Ciotat saisit le bras de Raymond, et un regard passionné lui désigna le rivage au-dessous du rocher du belvédère. Raymond suivit la direction des yeux de Paul, et ce qu'il aperçut le fit tressaillir.

Debout sur la planche de l'embarcadère, la jeune femme regardait le même tableau dans une immobilité de statue, et ne paraissait pas trop se préoccuper d'une chaleur équinociale qui semblait sortird'un cratère de volcan.

— Si ce n'est pas Surcouf, dit le comte, notre belle comtesse commet une grande imprudence; on peut très-bien la voir du bord avec une lunette d'approche. Nous aurons une descente de pirates, c'est sûr.

— Tant mieux! nous nous battons! dit Paul.

— Mon cher Paul, dit Raymond, habitez-vous à être prudent, et vous serez complètement brave. Le courage sans

la prudence n'est qu'une folie honorable. Si vingt pirates, armés jusqu'aux dents, débarquaient chez nous, la lutte serait impossible, et que deviendrait alors cette femme placée sous notre protection?

— Vous avez toujours raison, monsieur le comte, dit Paul; je serai prudent.

— Très-bien, Paul reprit Raymond; maintenant il faut arracher notre belle protégée de sa contemplation dangereuse et l'appeler près de nous. Quand la fumée du combat sera dissipée, il fera trop clair sur notre rive; du bord du corsaire, on verrait même la comtesse à l'œil nu.

En disant cela, il fit rouler par la crevasse du rocher une pierre qui tomba dans la mer avec un bruit glauque et souleva une gerbe d'écume; mais la comtesse ne bougea pas, tant elle était absorbée par le tableau du corsaire. Une seconde pierre n'eut pas plus de succès. Alors, Raymond, qui voulait ménager l'émotion d'une surprise trop vive, se décida, quoique malgré lui, à parler à haute voix pour attirer l'attention de la jeune femme du côté du belvédère. Cette fois, la comtesse tressaillit, regarda, et vit les deux colons dans le massif de pourpiers et de tamarins.

— Madame, lui cria Raymond, ne vous montrez pas ainsi; c'est dangereux pour vous et pour nous. Suivez le lit desséché de ce petit torrent, montez cette pente et venez nous rejoindre.

La comtesse lança un dernier regard

au corsaire, fit à Raymond un signe de la main, et suivit d'un pied leste et résolu le chemin que le doigt de Raymond lui indiquait.

L'acharnement du combat était au comble. La fumée couvrait une si vaste étendue de mer qu'on aurait cru voir l'engagement de deux flottes, un véritable combat naval.

Paul courut au-devant de la comtesse pour l'aider à gravir la rampe; la main du déricheur saisit une de ces petites mains dont parle Macbeth, this little hand, qui donnent toujours une commotion électrique, et, dans ce moment solennel, le jeune colon s' alarma de voir que la main d'une femme était plus redoutable pour lui que l'artillerie d'un vaisseau.

Raymond qui ne perdait jamais ses bonnes habitudes de cour, et aurait conduit la galanterie de Versailles jusqu'au dernier pic du cap Horn, reçut au sommet d'un roc la jeune étrangère, comme s'il se fût trouvé sur l'escalier de Trianon. Hélas! il n'avait à lui offrir ni tabouret de duchesse ni divan de sultane, mais la grâce exquise du gentilhomme tenait lieu de tout dans ce salon où il n'y avait rien, pas même le salon.

La jeune femme paraissait très-émue; c'était fort naturel; la cause de l'émotion se devinait tout de suite, devant le spectacle de la mer. Un sourire plein de mélancolie traversa le plus doux et le plus charmant des visages, lorsque Ray-

mond dit, en montrant du doigt les deux navires:

— Voilà des spectacles auxquels nous assistons quelquefois; nous aimerions mieux vous offrir *Edipe à Colonne*, *Iphigénie en Tauride*, ou *Didon*, mais chacun offre ce qu'il peut.

— Vous croyez donc, demanda la jeune femme d'un air d'indifférence, que les hommes de ces navires pourraient distinguer une créature humaine debout sur votre embarcadère?

— Je le crois très-bien, madame, dit Raymond.

— Et même savoir, ajouta Paul, si c'est un homme ou une belle femme?

— Ah! dit la comtesse... Et abaissant l'aile de son chapeau de paille du soleil, elle se mit à regarder le combat.

Les deux colons attendaient une question; mais la jeune femme n'avait probablement rien à demander; elle continua d'examiner la mer et se tut.

Ce silence était trop irritant. Paul frappa la terre du pied, croisa les bras et regarda le ciel, pantomime provençale qui signifie textuellement: Ceci commence à m'ennuyer.

Le comte Raymond pensait probablement la même pantomime, mais le galant gentilhomme la gardait prisonnière au fond du cœur; il eut même recours au procédé de ceux qui, par luxe de complaisance, veulent instruire leurs voisins malgré eux, et, n'osant s'adresser directement à la jeune femme, il dit à Paul: